



L'application de peinture sur les jouets d'enfants est soumise à une réglementation stricte en Europe. Certains produits Sigma portent un label de jouet pour enfants.

Règles de sécurité pour les jouets d'enfants

En Europe, des règles strictes s'appliquent à la commercialisation des jouets pour enfants afin de garantir que les enfants ne sont pas exposés à des substances nocives. Il existe des règles concernant l'utilisation de produits chimiques cancérigènes (carcinogènes), qui modifient les propriétés héréditaires (mutagènes) et qui sont nocifs pour la reproduction ou la progéniture (reprotoxiques). Ces règles sont définies dans la directive européenne sur les jouets 2009/49/CE.

Lignes directrices relatives à l'application de peinture sur les jouets

L'application de peintures sur les jouets pour enfants est régie en Europe par la norme DIN EN 71-3. Elle définit des exigences visant à garantir qu'aucune migration de certains éléments ne se produit à partir des peintures appliquées.

Preuves

Un laboratoire externe teste la peinture en fonction des exigences de la directive européenne sur les jouets. Les résultats sont consignés dans un certificat. Si un produit PPG répond aux exigences des jouets pour enfants, ce certificat peut être consulté sur le site web de Sigma.